

VOLUME 51  
NUMÉRO 229

AUTOMNE  
2017

# Vivre ET célébrer

Revue de pastorale liturgique  
et sacramentelle

## Œcuménisme et liturgie



500<sup>e</sup> anniversaire de la Réforme luthérienne : 1517-2017



# Les réformes liturgiques de Luther

## « Du réconfort pour les consciences troublées »

>>> DAVID SOMERS

EN l'an 1517, Martin Luther affiche 95 thèses sur les portes de la chapelle du château de Wittenberg. Le propos de la *Dispute du docteur Martin Luther sur la puissance et l'efficacité des indulgences* avait pour but d'ouvrir un débat théologique sur le bien-fondé du commerce des indulgences, très actif en ce temps où il fallait trouver de l'argent pour construire la coupole de Saint-Pierre de Rome. L'affichage des thèses est devenu l'événement fondateur de la Réforme protestante dont on célèbre en 2017 le 500<sup>e</sup> anniversaire. La thèse 84 traite de « la vente de la messe » et sert donc de lien entre l'événement déclencheur et les réformes de Luther au sujet de la liturgie.

Au xvi<sup>e</sup> siècle, la participation active des fidèles à la célébration de la messe avait grandement diminué. Les fidèles

allaient plutôt assister passivement à une célébration largement dominée par le clergé. La messe était entièrement en latin, les laïcs n'avaient plus accès au calice et le chant des fidèles avait cédé sa place au chant confié exclusivement à des musiciens. D'autres éléments de la messe, telle la nature méritoire du sacrifice de la messe, étaient considérés comme une violation de la justification par la grâce à travers la foi, selon l'enseignement de la Réforme.

Entre 1513 et 1517, Luther découvrait peu à peu la doctrine de la justification par la grâce à travers la foi en Christ, ce qui a donné lieu à la fameuse « Expérience de la Tour » par laquelle il s'est rendu compte que la « justice de Dieu » dont il était question dans l'Épître aux Romains n'était pas seulement la justice que Dieu exigeait d'un peuple pécheur,

Retour  
à la table  
des matières

## Le cœur de la Réforme de Luther

Le principe de justification qui imprègne tous les aspects de la Réforme de Luther se résume dans les trois *Solas* : *Sola gratia* (grâce seule), *sola fide* (foi seule), *sola scriptura* (Écriture seule).

mais aussi la justice qu'il accorde à ceux qui y croient. Ce principe de justification qui imprègne tous les aspects de la Réforme de Luther se résume dans les trois *Solas* : *Sola gratia* (grâce seule), *sola fide* (foi seule), *sola scriptura* (Écriture seule). Ce fondement doctrinaire a profondément influencé le culte luthérien, tout particulièrement la forme et la fonction de la messe.

La *Confession d'Augsbourg* (1521), document définitif de la Réforme luthérienne, déclare :

C'est à tort qu'on reproche aux nôtres d'avoir aboli la messe. Car sans nous vanter il est manifeste que, chez nous, la messe est célébrée avec plus de recueillement et d'une manière plus sérieuse que chez nos adversaires. Nous avons aussi grand soin d'instruire souvent nos fidèles sur le Saint Sacrement, sur le but dans lequel il a été institué, et sur la manière dont il faut en user [...] pour reconforter les consciences troublées. [...] D'ailleurs, aux cérémonies publiques de la Messe, aucune modification sensible n'a été apportée, sauf qu'en quelques endroits on chante des cantiques allemands pour instruire le peuple, [...] puisque toutes les cérémonies doivent servir principalement à instruire le peuple dans ce qu'il doit connaître du Christ. (Article xxiv – De la messe, 39)



Porte de la chapelle du château de Wittenberg, lieu où furent affichées les 95 Thèses, en 1517.

Le cœur des réformes de la messe ne tourne pas autour de la forme. Les réformes visent la fonction de la messe en tant que moyen d'édification, de fortification de la foi des fidèles et de reconfort pour les consciences troublées. Elles visent à offrir l'assurance de la doctrine de la justification par la foi. Une messe ainsi célébrée constituait, pour les luthériens, une messe célébrée « avec plus de recueillement et d'une manière plus sérieuse ». Afin d'optimiser cet usage de la messe, les critères suivants ont été considérés : la conformité aux saintes Écritures – la conservation de ce qui s'y trouvait, l'élimination de ce qui ne s'y trouvait pas ; la liberté d'usage pour ce qui était *adiaphora* (ni prescrit ni interdit) et la pleine participation des laïcs.

L'*Apologie de la Confession d'Augsbourg* explique :

Nous pensons que la véritable unité de l'Église n'est pas lésée par des rites dissemblables institués par des hommes. Cependant, il nous semble bon que les rites universels soient observés, et cela pour que règne la paix. C'est ainsi que, pour notre part, nous conservons de bon gré dans nos Églises l'ordre de la messe, le jour du Seigneur et d'autres jours de fête solennels. Et nous gardons avec soin et très volontiers les dispositions anciennes et utiles, surtout quand elles renferment une valeur pédagogique qui sert à discipliner le peuple et à instruire les ignorants. (Article VII/VIII, 190)

Alors que ces propositions laissaient la messe largement intacte, les changements étaient profonds et signifiants dans leur réflexion de la doctrine de la justification par la foi.

Dans l'un de ses premiers écrits sur la messe, *La Captivité babylonienne de l'Église* (1520), Luther expose trois principaux sujets : la privation des fidèles du calice, la transsubstantiation et la nature du sacrifice de la messe. Luther a fortifié les arguments qu'il avait d'abord développés dans *La Captivité babylonienne* dans un écrit subséquent, soit *L'abus de la messe* (1521). Il est important de souligner que les attaques portaient sur les abus, non pas sur la messe elle-même. Luther exprime :

Nous déclarons en premier lieu que notre intention n'a jamais été d'abolir absolument tout le culte du Dieu, mais seulement de purger celui qui est en usage de toutes les additions dont on l'a souillé. [...] (*Formule de la messe et de la communion pour l'Église de Wittenberg*, Wittenberg, 1523)

Luther ne faisait pas objection à la forme de la messe en soi ; il ne voulait qu'en restaurer l'intégrité biblique. Ainsi le Canon de la messe était ciblé puisque dans sa prière eucharistique se trouvait le cœur de l'enseignement au sujet de la nature méritoire du sacrifice de la messe, qui allait directement à l'encontre de la grâce offerte par Dieu

dans la justification par la foi. C'est pour cela aussi qu'il condamnait les messes privées, c'est-à-dire celles célébrées en l'absence d'autres communiants. Dans une lettre du 1<sup>er</sup> août 1521, Luther avait annoncé qu'il ne dirait plus de messes privées, soulignant ainsi son objection au caractère sacrificiel de la messe.

Luther avait déjà clarifié ses objections au sujet du Canon de la messe, à l'offertoire et aux prières qui entouraient les paroles d'institution. Il a aussi dénoncé certaines appellations du sacrement ; il a refusé l'utilisation des termes suivants afin de le décrire : « ces saints sacrifices, cette oblation ». Contre la messe en tant que *sacrificium*, Luther a contre-posé son caractère en tant que *testamentum* (promesse) de Dieu et *beneficium* (don de grâce) reçus par le peuple de Dieu selon l'instruction du Christ dans les paroles d'institution.

Luther fournit l'explication suivante : « Une messe est quelque chose que nous recevons, mais un sacrifice est quelque chose que nous offrons. » La confusion entre ces deux actions transforme une œuvre divine en une œuvre humaine. Pour Luther, cela mettait en péril l'Évangile et son réconfort, violant ainsi l'institution voulue par le Christ. Expurger le Canon de la liturgie, afin de mettre de l'avant l'Évangile de la justification par la foi, est devenu le but principal de sa réforme de la messe. Le meilleur moyen afin d'assurer un usage pieux de la liturgie était la proclamation de l'Évangile (le don inconditionnel de la grâce et du pardon divins en raison de la mort et de la résurrection du Christ) à travers la messe tout entière, surtout dans les sermons, mais aussi par de nombreux cantiques chantés par tous les fidèles.

Dans les années 1523 à 1526, Luther se préoccupe de réformer les différents cultes de l'Église, en particulier la messe dominicale.

Ainsi, Luther propose sa *Formula Missæ Wittenbergensis*, (*Formulaire de la Messe à Wittenberg*, 1523), une révision de la messe latine expurgée du sacrifice. Les réformes de la messe proposées par Luther étaient conservatrices quant à la forme, mais radicales quant à sa fonction. Les cinq éléments de l'ordinaire en latin ont été conservés avec des chants selon le temps liturgique. Déjà, dans cette messe, Luther indique le concept innovateur du rôle de la musique dans la messe. Plus significatif encore est le changement révolutionnaire de la nature même de la messe. Ainsi, dans la réforme liturgique de Luther, la messe cesse d'être un



sacrifice expiatoire offert à Dieu par le prêtre et devient dorénavant le don du pardon et de la grâce de Dieu.

Pour Luther, il ne s'agissait pas seulement d'éliminer de la messe les éléments non bibliques ; il cherchait aussi à proposer une messe dans un langage et un style musical accessibles au peuple. Ce désir de Luther a mené au développement de sa *Deutsche Messe* (messe allemande) en 1526, développée en collaboration avec Konrad Rupff et Johann Walther (le père du chant luthérien). À l'exception du *Kyrie eleison*, cette messe était composée entièrement en allemand parlé ou chanté. Toutefois, les messes luthériennes de

Bach du XVIII<sup>e</sup> siècle attestent de l'inclusion persistante du grec et du latin dans le répertoire liturgique luthérien, ainsi que de la liberté de la forme. Dans la messe allemande, Luther a proposé une forme hymnique de l'ordinaire et des symboles de la foi. Luther a aussi spécifiquement suggéré de chanter le *Nunc Dimittis* (NDLR : *Cantique de Syméon*) après la distribution de la communion – un élément toujours présent dans la messe luthérienne de nos jours.

Luther a lancé un vibrant appel aux poètes allemands afin qu'ils composent d'autres cantiques et son appel a été entendu. En quelques années, des centaines, voire des milliers de cantiques seront créés. Luther s'assure lui-même de l'impression de ces nombreux recueils. Il a donc été fidèle à sa déclaration :

J'ai l'intention de créer des poèmes allemands pour le peuple, c'est-à-dire des cantiques spirituels, afin que la parole de Dieu demeure parmi eux grâce au chant. Je désirerais aussi que nous ayons le plus possible de cantiques en langue vernaculaire que le peuple puisse chanter à la messe.

L'expression de la foi se concrétise ainsi dans les cantiques luthériens.

Les réformes liturgiques ont déterminé la forme et la fonction des messes luthériennes qui, malgré une certaine liberté de structure, demeurent remarquablement proches des intentions de Luther. Si les éléments individuels de la messe ne peuvent être identifiés comme étant proprement luthériens, la manière de communiquer l'Évangile à travers la somme des éléments est luthérienne. Du début jusqu'à la fin, la messe luthérienne est imprégnée de la proclamation de la doctrine de justification par la foi, cette déclaration de grâce qui rassure « les consciences troublées ». ■